

**DE LA COLONIALE AUX TROUPES DE MARINE,
100 ANS DE PRÉSENCE DE L'ARMÉE
À FRÉJUS, SAINT-RAPHAËL et PUGET-SUR-ARGENS**

**Cinquième partie : le temps des indépendances
et l'histoire postcoloniale (1955-2001)**

Jean-Pierre VIOLINO

La décolonisation après 1945 est rendue difficile par la découverte en Afrique Noire de ressources minières et paradoxalement, elle est facilitée par les entreprises capitalistes (pétrolières, minières, B.T.P.). La France, en se retirant de ses anciennes colonies, laisse la place au néo-capitalisme et à des dirigeants locaux plus conciliants (ou plus corrompus). Dans certains cercles intellectuels français, l'idée que la décolonisation ne serait qu'une passation de pouvoir aux Américains est alors très répandue¹. La politique des États-Unis dès 1943 est à l'anticolonialisme (notamment chez Roosevelt), certes avec des arrière-pensées, mais les élites françaises ne parviennent pas, après la guerre, à tourner la page et s'abîment dans un certain manichéisme et antiaméricanisme qui perdurent jusqu'au début du XXI^e siècle. La pénétration d'un anticolonialisme qui rejait sur les troupes coloniales stationnées à Fréjus et dans les consciences françaises prend de l'ampleur sous la IV^e République, au moment des guerres d'Indochine (1945-1954) et d'Algérie (1954-1962), des événements de Madagascar (1947-1948), de l'expédition de Suez (1956)². Les officiers des troupes non européennes ont acquis peu à peu au contact des Français cette éducation marquée par le Siècle des Lumières, diffusée par la Révolution française et la III^e République. La conscience politique qui éclate au grand jour chez les élites africaines dès après 1945, entraîne *de facto* une marche inexorable vers le temps des indépendances.

*

* *

Une guerre chasse l'autre mais l'Algérie n'est ni une colonie ni un territoire et dépend en 1954 du ministère de l'Intérieur (François Mitterrand occupe la Place Beauvau), les troupes coloniales n'ont donc pas, en théorie, à intervenir dans les départements français d'Afrique du Nord, chasse gardée des troupes au croissant. Après la "Toussaint rouge" du 1^{er} novembre 1954, le gouvernement envoie des compagnies de CRS, des renforts de parachutistes et rappelle des classes. Les "opérations de maintien de l'ordre" qui se déroulent de 1954 à 1962 en Algérie n'influent guère sur l'évolution des camps du sud-est entièrement dédiés à l'Afrique noire. Le groupement d'instruction et de transit des troupes d'outre-mer (GITOM) (1955) devient groupement d'instruction des troupes de marine lorsque le terme « *troupes de marine* » est rétabli au détriment de « *troupes coloniales* » et de « *troupes d'outre-mer* ». Sous les ordres d'un officier-général et de son état-major, il comprend l'EFORTOM³ et divers centres d'instruction. La Villa Gallieni, sise au quartier de La Gabelle (quelquefois dénommée « Château Gallieni ») à la limite des communes de Fréjus et de Saint-Raphaël, est occupée par le bureau des commandants d'armes, le cercle des officiers. Il a pour vocation de former des appelés du contingent volontaires ou engagés ayant souscrit un contrat

1 Paul Sorum, *Intellectuals and decolonisation in France*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977.

2 « *Il n'y a rien de plus difficile à harnacher qu'un peuple qui a secoué son bât.* » disait Napoléon.

3 École de formation des officiers ressortissant des territoires d'outre-mer.

longue durée pour servir outre-mer (EVSLOM) dans le cadre de l'assistance technique militaire aux états, ou aux forces françaises maintenues en Afrique, aux Antilles ou dans le Pacifique⁴, les meilleurs jeunes étant admis au peloton d'élèves-gradés.

Le GITDM assurait :

- l'instruction de base des jeunes engagés des troupes de marine, armes et services ;
- la formation des gradés et spécialistes de carrière de l'infanterie et de l'artillerie de marine ;
- le regroupement, la mise en condition et l'acheminement des hommes des troupes désignées pour servir outre-mer.

Il se composait :

- d'un officier-général et de son état-major ;
- de 2 centres d'Instruction (CI n° 1 et CI n° 2) ;
- de 1 bataillon de services ;
- de 1 bataillon africain.

Lui étaient rattachés :

- l'EFORTOM ;
- le centre d'administration et d'instruction des commis et ouvriers militaires de l'intendance des troupes de marine (au camp Colonel-Destremau, anciennement camp des Darboussières à Puget) ;
- le centre d'instruction de la gendarmerie d'outre-mer (au camp Colonel-Destremau) ;
- la 13^e compagnie du 4^e RIMa de Marseille.

Le centre d'instruction n° 1 (CI 1) forme les militaires de carrière, tandis que le centre d'instruction n° 2 (CI 2) se réserve les appelés pour l'AFN ou l'outre-mer, et les EVSLOM qui après une instruction militaire de base reçoivent une formation dans une spécialité choisie. En 1960, 4 000 jeunes engagés ou appelés sont instruits et il est distribué 1 700 permis VL, 1 400 permis PL, 300 certificats des transmissions et 60 certificats ou brevets de comptabilité. La compagnie de service auto possède un parc de 160 véhicules et son atelier de 2^e échelon soutient un peu plus de 500 véhicules toutes catégories allant de la 2 CV au GMC en passant par des dodges et des autocars. Le bataillon africain, quant à lui, regroupe tous les militaires africains en service dans la métropole, forme des gradés dans ses pelotons réservés aux Africains du régime transitoire (100 certificats d'aptitude attribués en 1960) et prépare les candidats à l'EFORTOM. La garnison de Fréjus comprend également trois autres services, l'hôpital militaire Jean-Louis, l'intendance et les subsistances, auxquels s'ajoute la musique du GITOM.

*
* *

Après le vote de la loi-cadre du 25 juin 1956, l'EFORTOM⁵ est créée à Fréjus car la ville possède l'une des plus importantes garnisons des troupes de marine en métropole et elle est le plus connu des contingents recrutés outre-mer, en Afrique noire notamment⁶. L'école s'installa d'abord au camp Colonel-Destremau puis fut transférée le 1^{er} octobre 1957 dans la partie sud du camp Colonel-Le Cocq (en 1986, la compagnie des services et de soutien, et le PC du 4^e RIMa occupera les locaux). Elle était commandée par un général et était rattachée au groupement d'instruction et de

4 Le Groupement d'Instruction et de Transit des Troupes de Marine dans la métropole. In *Bazeilles*, n° 451, octobre 1962, p. 3-5.

5 Jean-Marie Massip, Le rôle de l'E.F.O.R.T.O.M. dans la formation des cadres africains. In *Les troupes de marine*, n° 2 spécial de *la Revue Historique des Armées*, 1983, p. 96-101.

6 Les tirailleurs sénégalais, associés à la garnison de Fréjus depuis les origines, chantaient le vieux refrain : « *Ambéta Fréjus... Ambéta Fréju ... Mamouronya mama... je vais aller à Fréjus... je vais aller à Fréjus... au revoir maman* ». Ce refrain encore chanté avant les indépendances permet d'apprécier le rôle central dans la mémoire collective des Africains du souvenir de Fréjus comme principale garnison des tirailleurs sénégalais.
Lieutenant Riffet, « *Ambéta Fréjus... Ambéta Fréjus... Mamouronya mama* ». In *Tropiques*, n° 362, mai 1954 p. 42-44.

transit colonial en métropole (GITCM). Le 22 juillet 1959, elle devint l'école de formation des officiers du régime des troupes d'outre-mer, le terme "troupes d'outre-mer" étant peu à peu remplacé par celui de "troupes de marine", donnant les initiales EFORTDM. Son but était de préparer les cadres des futures armées nationales de nos anciennes colonies qui accédaient progressivement à l'indépendance. Elle formait les futurs officiers africains et malgaches issus des rangs des troupes de marine. « *Mieux savoir pour mieux servir* », telle était sa devise. En effet, l'école (accès par concours) avait pour mission de former et d'instruire les sous-lieutenants appelés à servir dans l'arme coloniale, par une formation complète d'ordre général autant que militaire, après laquelle ils recevaient leurs épaulettes. En 1960, l'école s'ouvrait aux sous-officiers des armées indépendantes et en 1961, sa mission s'étendait aux autres armes et subdivisions d'armes ainsi qu'aux services. Promus sous-lieutenants après deux ans d'études à Fréjus, les jeunes officiers rejoignaient ensuite l'école d'application de leur arme pour une année de spécialisation où ils côtoyaient leurs camarades sortis de Saint-Cyr-Coëtquidan.

De 1956 à 1965, huit promotions se succédèrent formant 276 officiers :

- | | |
|----------------------|------------------------------------|
| - Sénégal : 56 | - Mali (ex Soudan français) : 22 |
| - Madagascar : 34 | - Guinée : 11 |
| - Haute-Volta : 34 | - Gabon : 7 |
| - Dahomey : 22 | - Togo : 7 |
| - Congo : 20 | - Mauritanie : 3 |
| - Tchad : 17 | - Nouvelle-Calédonie : 1 |
| - Côte d'Ivoire : 16 | - Comores : 1 |
| - Niger : 11 | - République Centre Africaine : 14 |

Les thèmes des promotions furent choisis pour intégrer l'école dans les traditions de fraternité d'armes franco-africaine :

- 1956/1958 : promotion du Centenaire (des tirailleurs sénégalais) ;
- 1957/1959 : promotion N'Tchorere (capitaine gabonais tué à Airaines en 1940) ;
- 1958/1960 : promotion de la Communauté (franco-africaine) ;
- 1959/1961 : promotion de Monthermé (résistance de la 42^e demi-brigade de mitrailleurs indigènes coloniaux devant la VI^e Panzer Division en 1940) ;
- 1960/1962 : promotion Dji Robert (ancien élève de l'école de la promotion 1958, originaire du Tchad, tué à la tête de sa section de parachutistes du 8^e RPIMa en Algérie) ;
- 1961/1963 : promotion Chasselay-Montluzin (résistance du 25^e RTS au nord de Lyon en juin 1940) ;
- 1962/1964 : promotion Saint-Exupéry ;
- 1963/1965 : promotion Félix Éboué.

Le 13 juillet 1965, le général Jean Bley fermait symboliquement les portes de l'EFORTOM. Ainsi se terminait une page d'histoire des troupes coloniales à Fréjus.

*
* *

La compagnie d'instruction du 7^e RIMa créée le 1^{er} juillet 1965 remplaça les différents groupements d'instruction du GITDM. La compagnie d'instruction du 4^e RIMa, traditionnellement stationnée au quartier Grignan à Toulon, fut rattachée à Fréjus.

Jusque dans les années 1970, après la réorganisation des forces terrestres françaises consécutive à la décolonisation et à la fin de la guerre d'Algérie, le GITDM comprit un officier-général et son état-major implantés à La Gabelle, une compagnie de commandement implantée camp Colonel-Le Cocq dans les bâtiments occupés antérieurement par l'EFORTOM, un centre spécialisé dans la formation des engagés de l'infanterie et des troupes de marine constituant le CIITDM, implanté Camp Colonel-Le Cocq et créé par la fusion le 1^{er} septembre 1970 du centre d'instruction du 7^e RIMa et

du 164^e régiment d'infanterie de Verdun, le 4^e RIMa conservant sa vocation à l'instruction des appelés pour l'outre-mer. Le GI/EVESLOM, autrement dit le groupement d'instruction des engagés volontaires pour le service légal outre-mer s'installa au camp Gallieni.

*
* *

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1959, à 21 heures 45, le barrage du Malpasset construit sur le Reyran, à 12 km au nord de Fréjus, cédait. Les cinquante millions de mètres cubes d'eau qu'il retenait, en une vague de boue et de déchets divers, s'abattirent en pleine nuit dans la basse vallée du Reyran et évita de justesse la ville de Fréjus. La centrale électrique fut détruite et priva les deux villes de Fréjus et de Saint-Raphaël d'électricité. Les lignes téléphoniques furent aussi coupées, ainsi que la ligne de chemin de fer.

Sous l'impulsion du commandant de la place, la garnison se porta au secours des sinistrés. En collaboration avec la municipalité (André Léotard maire) et selon les instructions du général Soreau, l'armée avec l'aide de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et des civils, organisa les opérations de découverte, de déblaiement, de sauvetage et de secours. Mais l'armée ne fut pas épargnée, de nombreuses installations militaires furent gravement touchées et elle déplora de nombreux morts⁷. Les bâtiments de l'intendance furent détruits ainsi que les voies de communications (voie ferrée, RN 7). Le génie participa à leurs rétablissements. Durant plusieurs jours, la troupe rechercha les corps dans les décombres et rétablit les canalisations d'eau. Les élèves-officiers africains participèrent également au sauvetage des civils.

Chaque détachement intervint selon ses moyens. Moins d'une heure après la catastrophe, les marsouins des camps Robert et Le Cocq, situés sur la rive droite du Reyran, se portèrent au secours, sous les ordres de l'officier de permanence, des sinistrés à l'ouest du cours d'eau. Une compagnie fut envoyée vers les subsistances puis porta secours aux passagers de l'autorail en détresse sur la voie ferrée. Les détachements de secours du Camp-Dessert firent leur jonction vers deux heures avec les éléments du Camp-Robert à proximité des subsistances. Ces interventions permirent de recueillir dans la même nuit 151 rescapés et de relever 45 corps.

Après une reconnaissance rapide, le général commandant le GITTOM établit la liaison avec les mairies de Fréjus et de Saint-Raphaël, alerta les camps Gallieni et Destremau, prescrivit le rappel de tous les cadres. À 23 heures, une vedette de la marine basée à Saint-Raphaël fit parvenir aux bâtiments en mer un message demandant l'éclairage de la côte. À 23 h 30, le général installa son PC à la gendarmerie de Fréjus (rue Jean-Jaurès), alerta le préfet du Var à Draguignan, le commandant de la subdivision de Nice, la IX^e région militaire de Marseille et le préfet maritime de Toulon. Il demanda l'envoi immédiat de renfort et de secours, et se préoccupa en même temps de rétablir la liaison avec les camps isolés à l'ouest du Reyran, il prescrivit l'envoi de détachement radio par des itinéraires détournés.

Au matin, l'ampleur du désastre apparut. Tous les moyens disponibles du GITTOM furent mis en place pour les opérations de sauvetage et de déblaiement, y collaborèrent aussi la gendarmerie mobile, les hélicoptères de la BAN et les CRS. L'expérience acquise par les troupes de marine, leur esprit d'initiative contribuèrent largement à la bonne mise en place des secours. Le général d'armée Garbay, inspecteur des troupes d'outre-mer, et le général de Brebisson qui se déplacèrent sur les lieux de la catastrophe quelques jours plus tard, rendirent hommage à la garnison de Fréjus pour son dévouement total et son action efficace ayant permis le sauvetage de nombreuses vies humaines⁸. Le 12 décembre suivant, le général de Gaulle à Saint-Louis-du-Sénégal pour la 6^e session du Conseil exécutif de la Communauté et alors que les pays africains demandaient leur

7 Lettre de remerciements du préfet du Var, J.-Ch. Roulies, au général commandant la place d'arme pour le concours des troupes dans le secours des sinistrés, in *Tropiques*, n° 1, 1960, p. 42-43.

8 Les troupes d'outre-mer à Fréjus, in *Tropiques*, n° 12, 1959, p. 86-87.

indépendance, ne faisait aucune allusion à ce drame qui touchait aussi de nombreux militaires de l'Afrique noire française. Même silence le jour suivant lors de son allocution à l'assemblée fédérale du Mali⁹.

*
* *

Le 9 mars 1961, Fréjus commémora le coup de force japonais du 9 mars 1945. Après une messe célébrée en la chapelle du Camp-Robert en souvenir de tous ceux qui tombèrent en Indochine et après plusieurs cérémonies, le général Soreau, commandant le GITTOM, inaugura deux stèles, l'une au camp Colonel-Dessert, l'autre au camp Colonel-Destremau, à la mémoire de ces deux officiers morts pour la France¹⁰.

Dès l'accession des états de la Communauté à l'indépendance¹¹, l'ensemble des camps changea de vocation. Le dernier bataillon africain du camp Colonel-Dessert fut dissout en 1964 et les militaires regagnèrent leur pays d'origine. Le 29 septembre de la même année, une série de manifestations eut lieu à Fréjus et à Puget-sur-Argens. Au pied du monument aux morts de la ville de Fréjus, deux sous-officiers africains originaires du Dahomey, le sergent-chef Adébola Étienne et le sergent Akouesonne, déposèrent une gerbe de dahlias, le maire de Fréjus, André Léotard, porta une gerbe avec l'inscription « *Fréjus aux tirailleurs morts pour la France* ». Puis, place Paul-Vernet, le général Quilichini, adjoint au général commandant la IX^e région passa en revue le bataillon africain et quatre compagnies du centre d'instruction n° 1 précédées du drapeau du 10^e RTS dont elles avaient la garde¹².

Progressivement les camps furent désaffectés (Gallieni, Destremau, Dessert, Robert) et laissés à l'abandon. Au camp Colonel-Dessert s'installa un centre d'hébergement des troupes de marine destiné à recevoir les militaires de la coloniale originaires des territoires et zones d'outre-mer ou même originaires de métropole mais n'ayant pas de famille d'accueil pendant la durée de leur permission.

*
* *

La loi du 20 décembre 1967 abrogea celle du 7 juillet 1900. Les troupes de marine devinrent une arme dont le personnel eut pour vocation principale le service outre-mer. Ses objectifs furent désormais l'encadrement des armées des états indépendants liés à la France par des accords de coopération et de défense, le professionnalisme et les théâtres d'opérations extérieures.

Malgré 90 ans de présence, les troupes de marine laissent peu de traces dans la toponymie et la plupart de ses vestiges disparurent sous la poussée foncière (aucune trace à Saint-Raphaël). Les rues ayant reçu des noms rappelant la présence des troupes coloniales sont rares à Fréjus et absentes à Saint-Raphaël. Certes, il existe des rues, boulevards, places, ronds-points (Bazeilles, Général-Brosset, Général-Calliés, Général-Mangin) mais il est difficile d'établir un lien étroit entre ces toponymes, qui concernent plus l'histoire militaire et l'histoire des troupes de marine dans la région fréjuso-raphaëloise. Une rue Général-Mangin, père de l'armée noire, et une rue ou plutôt une impasse des marsouins, c'est fort peu de chose ! Nous pouvons raisonnablement nous interroger sur le tabou qui touche l'arme coloniale, l'adjectif fait peur aux édiles municipaux et ce phénomène est fréquent dans l'historiographie française.

Le camp Le Cocq qui regroupe aujourd'hui le seul 21^e RIMa se compose de deux types de bâtiments : des installations édifiées à partir de 1961 (réfectoire, foyer, célibarium, bâtiments administratifs, état-major, court de tennis, infirmerie, église) et une multitude de petits bâtiments en

9 Le Mali étant alors l'union du Sénégal et du Soudan français.

10 Nouvelles de l'arme et de l'outre-mer. In *Tropiques*, n° 3, 1961, p. 56-57.

11 En 1958 : Guinée. En 1960 : Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Niger, Mali, Sénégal, Madagascar, Tchad, R.C.A., Congo, Gabon, Mali, Mauritanie.

12 H.P., Vie de l'arme. A Fréjus, les militaires africains du G.I.T.D.M. quittent définitivement la France. In *Bazeilles*, n° 21, octobre 1964, p. 2-4.

briques rouges ou en ciment alignés sur les restanques. Le camp comprend également le musée des troupes de marine, des garages pour véhicules, le PC Colonel-Sizaire et un circuit IEC. Les bâtiments de l'ancien EFORTOM furent occupés à partir de 1986 par la CCS du 4^e RIMa et le PC de ce régiment, jusqu'à sa dissolution.

Trois monuments seulement demeurent comme témoins de l'influence des troupes indigènes à Fréjus : un bâtiment d'architecture indochinoise quartier Colonel-Robert, la mosquée (le Missiri), la pagode bouddhiste. Cette pagode Hông-Hiên à destination d'un culte de la branche dite du "Grand Véhicule" ou Malayana, est passée du domaine de l'armée à celui de l'association loi 1901 qui gère depuis 1972 ce patrimoine. De profondes modifications ont transformé la pagode originelle, l'édification d'un bâtiment comprenant un temple dédié aux divinités et des salles de réunions est venue compléter l'ensemble architectural. La pagode elle-même, aux couleurs chatoyantes, a pris racines sur les fondations de l'ancien édifice de l'époque du colonel Lame. Deux génies protecteurs se dressent de part et d'autre de la porte principale qui donne accès à un autel principal et à deux autres latéraux. Dans la cour, le bestiaire a été reconstitué aux couleurs multicolores : animaux sacrés, dragons, cheval, crocodile, éléphant. Au pied d'un bouddha enfant, des lotus fleurissent dans un bassin circulaire. A proximité, une nouvelle pagode est réservée au culte des morts et accueille les urnes cinéraires. Un bouddha en bronze sculpté orienté face au couchant a été fondu à Bangkok en 1979 (statue d'une hauteur de 2 m et d'un poids de 1500 kg). Enfin, un bouddha au Nirvana est allongé sur un trône de lotus stylisé (statue de béton d'une longueur de 10 m).

*

* *

En 1979, l'hôpital militaire Jean-Louis¹³ ferma et ses bâtiments furent par la suite occupés par une compagnie du 4^e RIMa. Un seul subsista, le camp Colonel-Le Cocq où deux régiments, le 21^e RIMa entièrement professionnalisé et intégré à la force d'action rapide (FAR), et le 4^e RIMa, régiment d'instruction (appelés) cohabitèrent à partir de 1980. En 1981, un musée est inauguré avec une crypte du souvenir (ossuaire de Bazeilles) et retrace l'histoire de la Coloniale depuis les origines¹⁴.

En 1986, les nouveaux ministres, André Giraud à la Défense et François Léotard, maire de Fréjus, à la Culture, participèrent et présidèrent le 1^{er} septembre à la célébration de la première cérémonie nationale commémorant Bazeilles, la défaite militaire où l'infanterie de marine de Napoléon III s'illustra en 1870. Une grande messe médiatique eut lieu¹⁵. La télévision se déplaça avec son journaliste vedette, Yves Mourousi, et le journal télévisé de la mi-journée de la première chaîne de télévision (TF 1) fut transmis en direct du camp Colonel-Le Cocq. Depuis, chaque année à la même date, des cérémonies ont lieu et se terminent par un concert militaire dans les arènes de la cité romaine et perpétuent ainsi une tradition. Dans les années 1970, la musique militaire offrait en été des concerts dans le parc de la villa La Gabelle.

Le 21^e RIMa avec ses compagnies tournantes est en Nouvelle-Calédonie au moment des évènements

13 Jean Louis, médecin militaire du bataillon français de l'ONU tué en Corée.

14 Jean-Marie Massip, Le musée des troupes de marine. In *Les troupes de marine*, n° spécial de la *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1983, p. 116-119.

Jean-Marie Massip, Le musée des troupes de marine. Histoire et tradition. In *Annales du Sud-Est Varois*, tome VI, 1981, p. 57-61.

Sans auteur, Nouvelles de l'arme et de l'outre-mer. In *Tropiques*, n° 7, 1961, p. 57-61.

Le 28 juin 1961 à Fréjus, le général Soreau, commandant le GITDM inaugurerait à la villa La Gabelle, une salle dite "salle Gallieni" consacrée aux traditions des troupes de marine. En 1965, un premier musée est installé dans les locaux laissés vacants par la dissolution de l'EFORTOM. En mars 1973, les généraux de Bossieu, chef d'état-major de l'armée de terre pose la première pierre d'un nouveau bâtiment destiné à devenir le futur musée des troupes de marine. En 1979, le projet d'édification est repris à l'instigation du général Lagard, chef d'état-major de l'armée de terre. Le musée, terminé en février 1981, est inauguré le 2 octobre suivant par M. Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et par François Léotard, député-maire de Fréjus.

15 Notes manuscrites de Jean-Pierre Violino, année 1986, archives personnelles.

Bazeilles (Ardennes) sur la rive droite de la Meuse. De violents combats opposèrent les 31 août et 1^{er} septembre 1870, l'infanterie de marine française (division bleue) aux Bavarois de Von Der Tann. Fête de l'arme.

insurrectionnels (1984-1985), participe en 1990-1991 à la guerre dite du Golfe¹⁶ (dans le cadre de la division Daguet (Arabie Saoudite, Iraq, Koweït). Un vaste élan de solidarité et d'amitié de la population fréjuso-raphaëloise s'organise alors vers les contingents du régiment en opération au Moyen-Orient. En 1993-1994, sous le casque bleu, un détachement est intégré à la FORPRONU qui intervient en Bosnie-Herzégovine, notamment à Sarajevo, lors de la guerre civile et de sécession qui ravage l'ex-Yougoslavie. Après les élections législatives de mars 1993 et la nomination d'un nouveau gouvernement dit de deuxième cohabitation, gouvernement d'Édouard Balladur, François Léotard, député-maire de Fréjus, devint ministre d'État, ministre de la Défense. En 1993, Ysabel Léotard, épouse du maire de Fréjus, reprenant l'idée des petites sœurs catéchistes d'avant-guerre, crée l'association « Amitié Fréjus-RIMa » dont la vocation est l'aide psychologique aux soldats en opération sur les théâtres extérieurs.

En août 1993, le 21^e RIMa fut le cadre d'une affaire qui défraya la chronique médiatique. Pendant plusieurs jours, la presse écrite et télévisée s'empara de ce fait divers qui, comme un feu de paille, s'éteignit dès que le sujet fut épuisé. Cette affaire de violence qui troubla la "Grande Muette" ne fut à proprement parler guère en rapport avec Fréjus – elle aurait pu se dérouler dans une toute autre garnison – si ce n'est qu'elle eût pour cadre le 21^e RIMa dont le casernement se situait sur la commune dont le maire était ministre de la Défense. Si nous devons traiter objectivement cette affaire nous la traiterions dans le cadre d'un « historique du 21^e RIMa » ou dans une thèse beaucoup plus vaste, affaires et justice militaire sous la V^e République, brimades et réprimandes dans les régiments, concepts de formation des engagés. L'affaire est assez simple et banale mais mérite d'être contée car elle est emblématique des raisons qui poussent des jeunes gens à s'engager (pas la foi patriotique mais le chômage) et du mépris de certains sous-officiers envers les jeunes militaires. Dix-huit jeunes engagés au 21^e RIMa de 18 à 20 ans, Lorrains pour la plupart, déposèrent début juin plainte en gendarmerie de Fréjus à la suite de violences infligées par des sous-officiers chargés de leur instruction lors d'un stage commando. Sur cette affaire se greffent un suicide, le 30 mars, d'un autre jeune engagé qui ne supportait pas le poids psychologique incombant à un engagé dans un corps d'élite, la tentative de suicide le 5 juin d'un autre jeune engagé et la mort suspecte le 2 juillet sur le sable de Fréjus-Plage d'un jeune marsouin originaire de Metz. À la même époque, plusieurs contrats furent résiliés au 21^e RIMa. Le lieutenant-colonel Philippe Tracqui, chef de corps qui était à Sarajevo avec un détachement du régiment, porta à son tour plainte deux mois plus tard et ordonna des sanctions disciplinaires immédiates à l'encontre du sergent, du caporal-chef et de deux caporaux soupçonnés. Une information judiciaire requise pour « violences, outrages à subordonnés et attentats à la pudeur » complétée par « attentats à la pudeur par personne ayant autorité et complicité » fut ouverte par le parquet de Marseille et transmise à sa section militaire. Les faits ayant eu lieu dans une enceinte militaire, la loi fait obligation de solliciter par l'intermédiaire du gouverneur militaire, l'avis du ministère. Corrélativement au battage médiatique, les autorités militaires embarrassées comme à leur habitude lors de telles affaires, évoquèrent l'image de l'Armée française à ne pas ternir, la réputation et l'honneur du régiment à préserver et tentèrent sinon d'étouffer l'affaire, du moins de lui rendre sa véritable proportion, actions menées maladroitement¹⁷.

*

* *

16 Rappelons que depuis le 8 mai 1945 la France n'a plus été en guerre, encore que la paix n'ait jamais été signée avec l'Allemagne. Ni sous la IV^e République, ni sous la V^e République, le Parlement n'a eu à se prononcer sur une déclaration de guerre (article 7 de la Constitution de 1946 et article 35 de la Constitution de 1958). Ainsi, ni la guerre d'Indochine, ni la guerre de Corée à laquelle participe un bataillon français, ni la guerre d'Algérie, ni la guerre du Golfe, ni la guerre du Kosovo, ne sont à proprement parlées des « guerres déclarées entre états ». Ainsi la Constitution n'est pas adaptée à ce type de guerres auxquelles le terme « conflits » convient mieux. En février 1994 est publié un livre blanc sur la Défense nationale, première ébauche d'une stratégie globale depuis 1972. Mais la question constitutionnelle à l'aube du XXI^e siècle reste posée, le président de la République, chef des armées, utilise les forces armées à sa convenance sans que les députés, émanation de la Nation, aient à se prononcer sur cet emploi.

17 François Léotard n'appréciant guère la façon dont la chaîne de télévision TF1 traita de l'affaire du 21^e RIMa, fit reproche aux journalistes de cette dernière leur manque de rigueur, habituelle à toute information télévisée en général pour qui l'image prime sur le texte. Le maire de Fréjus dénonça également les plans de la BAN diffusés par la chaîne privée comme images sous-entendues du casernement du 21^e RIMa et oublia au passage que les deux chaînes publiques FR 2 et FR 3 firent passer les mêmes images de la BAN avec la voix de la mère du jeune marsouin suicidé.

En 1994, la garnison de Fréjus se composait encore de :

- Base aéronavale à Fréjus-Plage (BAN) ;
- Bureau de la garnison, villa La Gabelle (Fréjus) ;
- Cercle militaire mixte de la garnison, villa La Gabelle (Fréjus) ;
- 21^e RIMa, camp Le Cocq, route de Bagnols (Fréjus) ;
- 4^e RIMa, camp Le Cocq, route de Bagnols (Fréjus) ;
- Quartier Jean-Louis, rattaché au 4^e RIMa (Fréjus) ;
- Musée des troupes de marine, rattaché au 4^e RIMa (Fréjus) ;
- Intendance militaire, route de Bagnols (Fréjus) ;
- Subsistances militaires, route de Bagnols (Fréjus) ;
- Arrondissement des travaux du Génie, route de Bagnols (Fréjus) ;
- Poudrière du Défens, route de Bagnols (Fréjus) ;
- La Baume, mess, route de Bagnols (Fréjus) ;
- Terrain de manœuvre de La Lègue (Fréjus) ;
- Champ de tir de La Peyrière (Fréjus) ;
- Camp des Petites Écuries (Puget-sur-Argens) ;

et de plusieurs résidences militaires :

- Saint-Lambert (Fréjus) ;
- Valescure-La Remonte (Saint-Raphaël) ;
- Les Muriers (Fréjus-Plage) ;
- Quartier Colonel-Robert (Fréjus).

*

* *

À Fréjus, les « *camposanti* » originels ont disparu laissant la place à des nécropoles et ossuaires modernes.

En 1967, les 5 000 corps du cimetière Gallieni furent transférés à la nécropole de Luynes près d'Aix-en-Provence et les terrains furent récupérés. La nécropole de La Baume, route de Bagnols, entourée de campings et qui était dans un état lamentable d'abandon, fut désaffectée sous la poussée foncière. En 1989, fut ouvert l'ossuaire-nécropole de La Lègue, en bordure de la RD 4 qui rassemble 6 665 noms, soit les 3 500 tirailleurs transférés de l'ancien cimetière militaire de La Baume et les 3 165 militaires de garnison décédés hors-guerre en Indochine et dont les corps furent rapatriés en 1986-1987.

Un double choix, historique et politique (François Léotard étant alors ministre de la Culture), présida en 1986 au choix de Fréjus pour accueillir les restes des morts d'Indochine (1939-1955).

Chronologie du retour des cendres :

- 1945-1954 : guerre d'Indochine, 9 504 corps sont rapatriés par l'armée¹⁸ ;
- 1955-1975 : 2 243 corps sont rapatriés en 14 convois maritimes ;
- 1975 : Arrêt des opérations suite à un contentieux financier entre Paris et Hanoi ;
- 1980 : Une réunion interministérielle retient le principe du rapatriement en France des sépultures françaises dispersées au Viet-Nam ;
- 1984 : début des négociations et des marchandages avec le gouvernement communiste d'Hanoi (une taxe – un racket ! – sur chaque exhumation est exigée) ;

18 Il faut attendre 1989 pour que soit créé le statut de prisonnier du Viet Minh, alignant ses droits sur ceux déjà ouverts par le code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre en faveur des déportés.

Bilan de la guerre d'Indochine : 58 000 morts officiels, 77 000 tués ou disparus selon les historiens pour le corps expéditionnaire (Français, légionnaires, nord-africains, Vietnamiens incorporés, Sénégalais) et les armées des états associés. 84 270 blessés et 37 000 militaires faits prisonniers dont 60 % mort en captivité, seulement 15 000 sont libérés après les accords de Genève.

- 2 août 1986 : après 4 ans de discussions, accord franco-vietnamien sur le rapatriement de tous les corps des militaires « morts pour la France » depuis 1939, jusque-là inhumés dans les cimetières de Tan-Son-Nhut, Vinh-Than au sud Viet-Nam, et Ba-Huyen au Viêt-Nam du Nord ;
- 1^{er} octobre 1986 : exhumation des 120 premiers corps à Tan-Son-Nhut, à proximité de l'aéroport de Saigon où ils avaient été regroupés entre 1959 et 1964 ;
- 10 octobre 1986 : arrivée à Roissy de 832 corps, Jacques Chirac, chef du gouvernement, préside la cérémonie ;
- 11 octobre 1986 : Aux Invalides, François Mitterrand prononce un discours ;
- 21 novembre 1986 : fin du rapatriement des corps du Viêt-Nam du Sud : 5 669 corps et 402 indissociables de Tan-Son-Nhut, et 223 corps du carré européen du cimetière de Vung-Tau ;
- 24 mai/27 octobre 1987 : rapatriement des corps du Viêt-Nam du Nord regroupés à Ba-Huyens, à 35 km d'Hanoï : 18 116 individuels et 2 829 indissociables¹⁹ ;
- 19 janvier 1988 : Jacques Chirac, alors premier ministre, pose à Fréjus, la première pierre de la nécropole d'Indochine ;
- 1987-1992 : Dépositaire aménagé au camp des Petites Écuries à Puget-sur-Argens ;
- 16 février 1993 : Inauguration de la nécropole par François Mitterrand ;
- 2012 : les cendres du général Bigeard sont déposées dans la nécropole.

Au quartier Gallieni – ancien camp militaire – un camp de deux hectares est mis à la disposition de l'État par la municipalité fréjusienne. Le monument qui s'y dresse, et qui est l'œuvre de l'architecte Bernard Desmoulin, se présente comme un cercle-enceinte incliné de 110 mètres de diamètre tourné vers la mer, tout un symbole pour les troupes de marines dont la vocation est l'outre-mer. Un grand bâtiment rectangulaire abrite les alvéoles en columbarium et l'ossuaire de la crypte. Une salle historique a été aménagée. Sur un mur du souvenir de 63 mètres de long sont gravés les noms, grades, régiments, dates de décès de tous les soldats morts pour la France en Indochine de 1939 à 1955. À l'entrée se trouve le monument inauguré le 4 juin 1983, œuvre de Jean-Marie Luccirini²⁰. 27 239 corps de militaires mais aussi de civils morts en Indochine reposent dans la nécropole, soit 24 008 corps identifiés et 3 231 non identifiés ou indissociables, ont été rapatriés. La partie militaire de la nécropole comprend 17 287 tombes individualisées en columbarium de militaires, « morts pour la France », un ossuaire de 3 172 corps indissociables. La partie civile abrite quant à elle, 3 551 corps identifiés en columbarium et 79 autres non identifiés en ossuaire, le gouvernement ayant tenu à rapatrier ces derniers qui, en toute illégalité, avaient été inhumés en Indochine dans les nécropoles de « morts pour la France ».

Comme aurait pu l'écrire Carlo Levi, le mardi 16 février 1993, Dieu s'arrêta à Fréjus. Vers 11 heures ce jour-là, l'hélicoptère présidentiel en provenance du Luc se posa sur le stade Gallieni. François Mitterrand inaugurait, à quelques semaines des élections législatives qui verront la déroute la plus complète d'un parti au pouvoir, le Mémorial des guerres d'Indochine et la nécropole attenante sise avenue Général-Cailliés (RN7) dans le fief de François Léotard réélu maire de Fréjus quelques jours auparavant. Comme l'exige la tradition républicaine lors de la venue d'un président de la République en voyage officiel, la mairie et les écoles de Fréjus furent fermées. Une multitude de personnalités était présente à ce rendez-vous : Paul Quilès, ministre de l'Intérieur ; Jean Zuccarelli, ministre des Postes et Télécommunications ; Louis Mexandeau, secrétaire d'État aux Anciens Combattants ; Jacques Mellick, secrétaire d'État à la Défense ; Paul Debarge, secrétaire d'État à la Coopération ; François Leblond, préfet du Var ; Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional ; l'amiral Tripier, préfet maritime. François Mitterrand devant 48 drapeaux des régiments ayant combattu en Indochine prononça un discours où il rappela notamment « *n'avoir pas été rangé de ce côté-là, n'avoir pas été partisan de la politique coloniale de la France [...] éprouvé*

19 Coût total de l'opération : 17 millions de francs 1993. Reste au Viêt-Nam les tombes éparées et effacées, et les restes des soldats tombés à Dien Bien Phu sur « Eliane » et inhumés dans le même ossuaire avec les viet-minhs.

20 En 1981, à l'initiative de Félix Auniphin, se crée un « comité pour l'érection d'un mémorial aux morts d'Indochine » et une souscription est ouverte.

de l'angoisse devant autant de sacrifices que l'on dit inutiles »²¹. La prestation présidentielle fut troublée par deux cris « Boudarel » lancés des tribunes, manifestation d'anciens d'Indochine consécutive à l'affaire dite "Boudarel"²². En effet, plusieurs associations d'anciens combattants boycottèrent la manifestation et sur les 7000 invités conviés par cartons d'invitation de l'Élysée, seulement 5 000 y assistèrent²³. Une petite polémique se développa après le voyage officiel au Viêt-Nam et la visite de la cuvette de Dien Bien Phu par le président de la République, voyage qui, malheureusement, de par le calendrier avait précédé l'inauguration du « Mémorial d'Indochine ». François Léotard qui rappela « *la défaite de nos armées, le honteux traitement que subirent les survivants* », accueillit en début d'après-midi à la mairie François Mitterrand²⁴. Place Formigé, l'intrusion d'un harki donna à la cérémonie un petit air de comédie que certains affirmèrent comme arrangée à l'avance. Et la journée se termina à 17 heures par une messe célébrée en la cathédrale Saint-Léonce à la mémoire des morts d'Indochine. Un timbre commémoratif "Mémorial des guerres d'Indochine, Fréjus 1993", de valeur facial 4 F dont l'esthétique aux couleurs dominante jaune, bleu et rouge ne fit pas l'unanimité, fut édité avec enveloppe premier-jour pour l'occasion.

*

* *

Au matin du 17 février 2001, un cargo venant de Turquie s'échoua sur les rochers près d'une petite anse de Boulouris (commune de Saint-Raphaël). Ni le sémaphore du Dramont ni les radars qui surveillent les côtes françaises de Méditerranée ne décelèrent et son approche et sa présence (?). Près d'un millier de réfugiés kurdes que l'équipage du bateau avait abandonnés, et qui se prétendaient de nationalité irakienne, ayant fui leur pays grâce à des passeurs et des réseaux bien organisés, se retrouvèrent sur la terre du pays des droits de l'homme. Ces réfugiés aidés par des associations jouèrent sur le *pathos* afin d'être acceptés. Immédiatement averties, les autorités installèrent un camp d'accueil temporaire dans l'enceinte du 21^e RIMa qui mécontenta ces primo-arrivants, exigeant les hôtels de la Côte d'Azur, les "droits-de-l'hommes" accoururent de toutes la France, les média faisant leurs choux gras de cet événement. Là, au camp Le Cocq, les militaires locaux mais aussi ceux du groupement départemental nucléaire, bactériologique et chimique, mirent en

21 François Mitterrand, ancien sergent-chef au 23^e RIC en 1940, ancien ministre de la France d'Outre-Mer et ancien ministre des Anciens Combattants sous la IV^e République. L'U.D.S.R. jusqu'au congrès de 1953 appuie la politique française en Indochine et n'envisage aucunement l'abandon de l'Empire. La dégradation de la situation sur le terrain amène le parti de François Mitterrand à se prononcer pour le désengagement et le cessez-le-feu en Indochine, d'où la célèbre phrase du futur président : « *La France n'est pas d'Asie, elle est d'Europe et d'Afrique* ». Notons que lors d'un inventaire au musée des Colonies, dans la collection des photographies des ministres des colonies (ou de la France d'Outre-Mer), une seule manquait, celle de François Mitterrand qui avait « heureusement » disparu des collections expurgées.

En 1950, un film anticolonialiste de Pierre Carle est interdit et censuré par le ministre de la France d'Outre-Mer de l'époque, François Mitterrand, qui s'appuie sur un décret de 1934 de Pierre Laval sur les modalités cinématographiques dans les colonies.

22 Georges Boudarel, ancien professeur à l'université de Paris VII, reconnu en 1991 comme étant le commissaire politique du camp 113, camp de concentration vietnamien. Cette fonction, il l'occupa un an, période pendant laquelle plusieurs centaines de prisonniers français moururent. Il bénéficia d'une amnistie votée en 1966 suite aux événements algériens et étendue par amendement communiste aux affaires indochinoise. La justice saisie n'a pas donné suite, les crimes de guerre étant prescrit au bout de 10 ans et l'amnistie étant intervenue. Quant à la notion de « crime contre l'humanité », elle est surtout limitée au nazisme ; les ignominies des fascismes rouges et verts qui depuis 1945 égrainent l'histoire de l'humanité ne sont guères comptabilisées.

23 Une lettre de la sœur d'un soldat mort en Indochine et publiée dans le quotidien *Nice Matin* daté de février 1993, dénonça l'hyper-médiatisation de l'évènement et l'éviction de la cérémonie d'anciens d'Indochine : « *...cette commémoration n'était qu'une réunion politique, entre une visite au Vietnam et une proche élection. J'attends une vraie cérémonie, pour laquelle personne n'aura besoin d'un ticket d'entrée, comme au spectacle. Il est révoltant de se servir des morts pour pavoiser* ». Déjà, un homme politique de la III^e république, après la guerre 14-18, affirmait que les cérémonies en l'honneur des morts n'étaient faites que dans l'intérêt des vivants.

24 En 1986, François Mitterrand, lors de la nomination du premier gouvernement dit de cohabitation, gouvernement Chirac, opposa son veto à la désignation de François Léotard au poste de ministre de la Défense. Il serait intéressant aujourd'hui de vérifier si la phrase qu'on prêta au président de la République à propos du maire de Fréjus pour justifier son refus, fut bien prononcée.

place le campement, installèrent des sanitaires et assurèrent le ravitaillement et le fonctionnement des installations dans l'attente d'une décision politique sur le sort des réfugiés qui, peu à peu, furent dispersés sur le territoire national dans des centres civils mieux adaptés, où s'évaporerent (en taxi ou en train) vers l'Allemagne et le Royaume-Uni.

*
* *

Lors des grands incendies de l'été 2003 dans l'est varois (Saint-Raphaël, Fréjus, Roquebrune, Vidauban, Callian, Sainte-Maxime), l'armée professionnelle fut réquisitionnée pour des seules opérations de police en collaboration avec la gendarmerie afin de contrôler les personnes, qui malgré la sécheresse et la canicule (la pire depuis 1949), s'aventuraient dans les massifs forestiers. L'absence des appelés, corvéables à merci, a modifié en profondeur l'utilisation de l'armée dans l'aide au service civil et nous pouvons alors évoquer la fin de l'histoire des troupes de marine dans le terroir. Pour s'ouvrir à la société civile, en remplacement du sergent-recruteur du XVIII^e siècle et des affiches flamboyantes de la période coloniale, le 21^e RIMa depuis 2000 accueille des collégiens varois officiellement dans le cadre de stages d'entreprise. Par cette communication adroite auprès de jeunes qui n'ont plus guère la fibre patriotique et depuis la fin du service militaire obligatoire, l'armée tente d'attirer à elle en initiant les stagiaires aux armes légères, au parcours du combattant, à la vie au sein d'une unité. La cellule de recrutement du régiment met à profit cette démarche afin d'expliquer aux adolescents les différents cursus et profils de carrière, le fonctionnement d'un régiment de marine désormais professionnel, ses missions, ses objectifs, ses méthodes et ses déplacements (voyages) sur les théâtres extérieurs. Il s'agit avant tout de susciter des vocations.

L'armée dans le Var en 1992

Agay : Sémaphore du Dramont, Marine nationale.

Bargemon : Camp de Canjuer : - 60^e régiment d'artillerie ;
- 21^e régiment de camp ;
- 1^{er} régiment de chasseurs ;
- Subsistances militaires.

Cannet-des-Maures : École d'Application ALAT (hélicoptères).

Cuers : Base aéronavale (BAN), Marine nationale.

Evenos : Fort de Pipaudon.

Hyères : - Caserne Vassoignes ;
- 54^e régiment d'artillerie ;
- Base aéronavale (BAN).

Porquerolles : Sémaphore, Marine nationale.

Ile du Levant : Centre d'essais de la Méditerranée (CEM).

Le Lavandou : Fort de Brégançon (résidence présidentielle).

La Londe : DCN de Saint-Tropez.

Le Pradet : - DCN/CAPCA ;
- Fort de La Gaveresse ;
- CEPCA.

Ramatuelle : Sémaphore de Camarat, Marine nationale.

Saint-Mandrier : - Base aéronavale (BAN) ;
- Polygone de La Renardière ;
- Vigie de Cépet.

Saint-Tropez : Direction des constructions navales (DCN).

Salins d'Hyères : Caserne Port-Pothuau, Marine nationale.

Trans-en-Provence : Gare militaire de Sainte-Roseline.

La Valette : Pyrotechnie, Marine nationale.

Draguignan : École d'application de l'artillerie.

Toulon : - Délégation militaire départementale ;
- Surveillance Industrielle de l'Armement ;
- Caserne Grignan ;
- Marine nationale : - Préfecture maritime,
- États-majors et services,
- Arsenal,
- Hôpital maritime Sainte-Anne.